

FIM,
Accélérateur
de réussite.

BAC PROFESSIONNEL COMMERCIALISATION ET SERVICE EN RESTAURATION

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs du bac professionnel sont de mettre sur le marché du travail des professionnels hautement qualifiés et opérationnels, capables de s'adapter à toutes les activités liées au service de restauration.

MÉTIERS VISÉS

- Chef de rang
- Maître d'hôtel
- Adjoint au directeur de restaurant

VALIDATION

Le Bac Professionnel Commercialisation et Service en Restauration est un diplôme de niveau 4, inscrit au RNCP 37909.

CONDITIONS D'ACCÈS & PRÉ-REQUIS

- Être issu d'une classe de 3ème générale
- ou
- d'un CAP du métier ou de 1 ère générale validée.

Sélection : sur dossier et/ou entretien

Inscription : de janvier à septembre

 **CAMPUS**
SAINT-LÔ 2

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- Epreuves finales du Bac professionnel



PROGRAMME

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Technologies professionnelles
- Gestion appliquée
- Mathématiques
- Sciences appliquées
- Communication et commercialisation
- Organisation et mise en oeuvre d'un service
- Dossier professionnel

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français
- Langue vivante
- Histoire Géographie
- Education civique
- Education physique et sportive
- Arts appliqués

PARTIE DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES À RÉALISER EN ENTREPRISE

- Communication, démarche commerciale et relation clientèle
- Organisation et services en restauration
- Animation et gestion d'équipe en restauration
- Gestion des approvisionnements et d'exploitation en restauration
- Démarche qualité en restauration



LES INFOS PRATIQUES

- La durée de la formation sera de 12 mois à 36 mois en alternance CFA/entreprise
- Rythme de l'alternance : 1 semaine sur 2
- Coursus en présentiel



FINANCEMENTS & TARIFS

Cette formation peut être financée dans le cadre :

- De l'alternance (apprentissage et professionnalisation)
- D'un Projet de Transition Professionnelle -PTP salarié ou demandeur d'emploi
- D'un financement spécifique pour demandeur d'emploi avec possibilité de prise en charge des coûts de formation

Les tarifs :

- Apprentissage/alternance : gratuit pour l'apprenti / l'alternant
- Période de transition professionnelle (PTP) : 9 € à 15 € de l'heure
- Demandeur d'emploi : Prise en charge possible par la Région Normandie

**RETROUVEZ TOUTES LES INFOS
SUR NOTRE SITE**



Nos campus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute question relative au handicap, un référent handicap FIM est à votre écoute : emmanuel.mahe@normandie.cci.fr